

Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel: 04 66 76 95 83 Email: cgt@gard.fr

Site: www.cd30.reference-syndicale.fr

Facebook : cqt cdqard

Intervention du Premier ministre du 11 décembre 2019 LE GOUVERNEMENT S'OBSTINE : AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

Depuis le 5 décembre la mobilisation continue et ne faiblit pas !!

Mardi 10 décembre environ 900 000 personnes étaient dans la rue, dont 15 000 dans le Gard, pour dire NON à la Reforme des retraites de Macron.

Les annonces du premier ministre hier mercredi ne font que conforter la population et les organisations syndicales dans leur refus de cette réforme dont la finalité reste inchangée. A savoir la mise à mal de notre système de répartition d'une part et d'autre part l'ouverture de la couverture retraite aux appétits de la finance internationale (ex fond de pension américain black rock). Vous trouverez sur notre site www.cd30.reference-syndicale.fr les 10 Points du discours d'Edouard Philippe qui mettent le feu aux poudres.

D'ores et déjà, nos organisations CGT, FA, FO, FSU et Solidaires ont décidé de reconduire la grève. Elles dénoncent la minoration systématique effectuée par le gouvernement des taux de grévistes particulièrement visible notamment dans la Fonction Publique Territoriale.

Nous dénonçons la volonté de division du pouvoir pour affaiblir le mouvement alors même que ce projet va accentuer les inégalités et détruire les solidarités. Nous refusons la double peine pour les femmes dans la fonction publique qui découlerait de la mise en place de ce projet malgré les déclarations d'intention du gouvernement sur l'égalité femmes / hommes. Profondément attachées à la solidarité, nous refusons la division entre générations et catégories professionnelles et de laisser nos jeunes collègues subir cette réforme. N'acceptons jamais de sacrifier nos enfants et petits-enfants. Pour nous, la retraite à 64 ans, c'est non. Plus que jamais, nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui passe par le retrait du projet gouvernemental
- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite, car nous ne céderons pas !



















Plus que jamais renforçons la mobilisation

Les organisations syndicales constatent que le gouvernement s'obstine sur son projet de régime unique à points et ne veut pas prendre la mesure de la mobilisation exprimée par les salariés en grève.

Au contraire, les annonces d'Edouard Philippe confirment que le projet du gouvernement conduirait à un recul des droits par la baisse programmée des pensions de tous les salariés du privé comme du public et l'obligation de travailler plus longtemps.

Il confirme en particulier le maintien d'un âge pivot à 64 ans obligeant à reculer son âge de départ. Ce sont en particulier les jeunes générations qui en subiront pleinement les conséquences, ayant les plus grandes difficultés à se constituer un droit à la retraite dans une société de chômage et de précarité!

Aucune prise en compte des propositions des organisations syndicales, qui appellent à renoncer à un tel projet pour ouvrir des négociations immédiates pour améliorer le système par répartition actuel.

Plus que jamais, les organisations syndicales réaffirment leur appel à renforcer la mobilisation par la grève et sa reconduction quand les salariés le décident et par les manifestations notamment les 12 et 17 décembre prochains.

Soyons encore plus nombreux dans tous les secteurs professionnels pour gagner.

Le 11 décembre 2019